

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Applicables à compter du 19 janvier 2024

Entre l'acheteur dénommé ci-après le «Client» et les sociétés filiales au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce du groupe AeroNet Holding, Société à responsabilité limitée au capital de 2 166 100 euros, ayant son siège social à GLOMEL – 22110 – Parc d'activités de Goperen (FRANCE), immatriculée au RCS de SAINT-BRIEUC sous le numéro 538 769 704, dénommée ci-après la «Société», il est convenu ce qui suit:

1 - APPLICATION DES CGV:

Ces conditions générales de vente s'appliquent aux produits et/ou services que notre Société vend et s'appliquent à une clientèle professionnelle, c'est-à-dire des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, qui utilisent ou revendent les Produits dans le cadre de leur activité professionnelle. Ces CGV prévalent sur toutes conditions, y compris d'achat, de nos co-contractants qui reconnaissent accepter sans réserve les présentes conditions.

2 - CONDITIONS DÉROGATOIRES:

Aucune clause contraire à ces CGV n'est opposable à notre Société, sauf accord préalable et écrit de sa part. Notre Société se réserve le droit de refuser des commandes ou de les soumettre à des conditions dérogatoires à ces CGV, sur la base de son évaluation des risques. Tel pourrait être, notamment, le cas de commandes présentant un risque financier que notre Société considère excessif ou provenant d'un Client qui ne se serait pas acquitté de toutes ses obligations résultant d'affaires antérieures, qui aurait manifesté à l'égard de notre Société un comportement déloyal ou contraire aux usages commerciaux.

3 - ACCEPTATION DES COMMANDES:

L'acceptation d'une commande requiert une confirmation écrite de notre Société. La Société se réserve le droit de déroger si nécessaire à certains termes de la commande initiale. Toute confirmation de commande doit être vérifiée par le Client. En l'absence de contestation de la part du Client dans un délai de 72 heures, les termes indiqués dans cette confirmation seront réputés acceptés par ce dernier. Le Client ne peut annuler une commande de Produits personnalisés ou une commande déjà expédiée. Toute demande de modification ou d'annulation de la commande initiale par le Client ne liera notre Société qu'après acceptation expresse de celle-ci.

4 - TARIFS:

Nos prix, sauf indication contraire, sont hors taxes et FCA Usine, Incoterm 2020. Seuls les prix mentionnés sur la confirmation de commande engagent notre Société. Notre Société respectera un préavis de 2 mois pour tout changement de prix, sauf s'il résulte d'une erreur matérielle ou d'une fluctuation des conditions économiques.

5 - INTÉGRITÉ DES PRODUITS, INFORMATION ET SERVICES AUX UTILISATEURS:

Notre Société peut modifier à tout moment l'offre de Produits et les caractéristiques des Produits, ce sans aucun préavis et sans pouvoir donner droit au versement de quelconques dommages-intérêts. Le Client n'est pas autorisé à modifier/altérer les caractéristiques des Produits. Ces caractéristiques incluent notamment les marquages, lignes, contours, couleurs, forme, texture ou matériaux, ainsi que le packaging des Produits, compris en son sens le plus large, et tous les documents (notices, documents techniques, certifications) qui y seraient attachés. Ces éléments sont indissociables des Produits vendus. Cette obligation a pour but premier d'assurer la sécurité des utilisateurs finaux des Produits. Notre Société décline toute responsabilité et engagera toutes actions nécessaires envers le Client ou toute personne qui porterait atteinte à l'intégrité des Produits.

Il est de la responsabilité du Client d'attirer l'attention des utilisateurs finaux tant sur l'importance de l'entretien et du contrôle périodique des Produits que sur leurs caractéristiques et conditions d'utilisation.

Le Client doit être en capacité de fournir des conseils techniques à ses clients, de les informer du bon usage des Produits et d'assurer un service après-vente. Il est de la responsabilité exclusive du Client de s'assurer de la compatibilité des produits avec les besoins de ses propres clients. Le Client s'interdit de facturer à ses clients un service que notre Société lui fournit gratuitement (ex: remplacement de produit garanti).

6 - CONDITIONS DE RÈGLEMENT ET DÉFAUT DE PAIEMENT:

6.1. Sauf stipulation contraire prévue aux conditions particulières ou mentionnée sur les factures, celles-ci sont payables à notre Société au plus tard à 30 jours date de facture et ne peuvent pas dépasser 60 jours.

Pour tout Client ne possédant pas un compte ouvert dans notre Société, le règlement doit intervenir au comptant à la commande. Toute demande d'ouverture de compte devra être accompagnée des informations requises par notre Société, incluant des références bancaires et commerciales. Notre Société se réserve le droit de refuser l'ouverture d'un compte si le Client ne fournit pas l'ensemble des garanties financières suffisantes.

Les paiements de nos factures doivent être réalisés en euros ou dans la devise spécifiée dans la facture. Les frais bancaires ou de change éventuellement facturés par la banque du Client sont à la charge du client exclusivement.

6.2. Tout paiement en retard rend exigible de plein droit, sans qu'un rappel soit nécessaire, et dès le premier jour suivant la date de règlement figurant sur la facture:

- Des pénalités de retard, conformément à l'article L.441-10, II du code du commerce, calculées sur l'intégralité des sommes dues, par application d'un taux d'intérêt égal à 3 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur en France au jour où le paiement aurait dû intervenir, et

- une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros, et, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, une indemnisation complémentaire, et

- le paiement avant livraison de toute commande, même déjà acceptée et prévoyant un autre terme de paiement.

- En outre, aucune nouvelle commande ne pourra être passée tant que le Client ne sera pas à jour du paiement de l'ensemble de ses commandes.

6.3. Un retard de paiement de plus de 30 jours entraînera de plein droit, sur simple information de notre Société au Client: l'exigibilité de toute créance, en cas de terme de paiement accordé ; et la perte des remises et ristournes qui auraient été accordées au Client.

7 - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ:

Les Produits restent la propriété de notre Société jusqu'au paiement complet du prix TTC par le Client. Le Client est cependant autorisé à revendre les Produits avant leur complet paiement pour les besoins de son activité. Jusqu'au complet paiement, le Client s'engage à ne pas donner les Produits en gage à ses créanciers. En cas d'inventaire ou de saisie opérée par des tiers sur les Produits, le Client devra informer le tiers et l'huissier instrumentaire de la réserve de propriété au bénéfice de notre Société, vérifier qu'elle soit mentionnée sur le procès verbal d'inventaire ou de saisie, et informer immédiatement notre Société.

Si le Client ne respecte pas les conditions de paiement prévues, ou s'il fait l'objet, avant le

paiement intégral du prix, d'une procédure collective, notre Société se réserve la faculté de revendiquer la restitution des Produits et d'exercer son droit de revendication sur le prix des Produits, aux frais du Client. Le Client s'engage à laisser notre Société ou toute personne qu'elle mandatera, accéder à ses locaux et aux Produits.

8 - TRANSFERT DES RISQUES:

Nonobstant la clause de réserve de propriété ci-dessus, les risques passent à la charge du Client à la livraison, selon l'Incoterm 2020 FCA Usine, sauf stipulations contraires mentionnées sur la confirmation de commande. La survenance d'un sinistre entraînant la perte, la détérioration ou la destruction des Produits, avant le paiement de la totalité des sommes dues par le Client, ne le libère pas de son obligation de paiement. Celui-ci est tenu d'avoir souscrit une assurance couvrant les risques de perte ou détérioration du Produit jusqu'au complet paiement du prix. Notre Société peut décider de percevoir directement l'indemnité d'assurance en lieu et place du Client qui l'accepte, et qui restera tenu de la différence entre le montant de l'indemnité et le préjudice subi par notre Société.

9 - LIVRAISON:

9.1. Délais de livraison: les délais de livraison annoncés dans la confirmation de commande sont donnés à titre indicatif. La responsabilité de notre Société ne pourra être recherchée en cas de retard de livraison. En cas de paiement à la commande, le délai de livraison débute à compter de la réception du règlement de la commande. En cas d'exportation, les différentes autorisations (licence d'importation, autorisation de paiement dans d'autres devises) devront avoir été obtenues par le Client préalablement à toute commande et communiquées à notre Société. Toute modification de commande, modifie le délai de livraison initialement prévu.

9.2. Retard d'enlèvement ou de réception : lorsque le Client n'enlève pas ou ne réceptionne pas les Produits dans le délai indiqué dans la confirmation de commande- sans que ceci soit imputable à notre Société ou convenu au préalable- notre Société peut, à son choix, et sans préavis, appliquer une pénalité de 0,5% du montant de la commande par jour de retard, ou mettre les Produits en entrepôt aux frais du Client. Au-delà de deux semaines de retard, notre Société sera en droit de résilier la commande et de procéder à la vente des Produits à des tiers.

10 - RETOURS:

En cas d'avarie ou de perte totale ou partielle des Produits, le Client devra émettre ses réserves au transporteur, par LRAR ou par acte extrajudiciaire, dans les trois jours suivant la réception des Produits et adresser une copie de ces réserves à la Société. De plus, toute réclamation portant sur un vice ou une non-conformité apparent du Produit par rapport à la commande devra être formulée par écrit à l'attention de notre Société, dans un délai de 10 jours suivant la réception du Produit. Au-delà de ce délai, aucune réclamation ne sera acceptée. Les retours ne sont autorisés que si notre Société les a préalablement acceptés et sous les conditions suivantes: Les Produits doivent parvenir à notre Société dans le délai d'un mois suivant cette acceptation, neufs et en parfait état dans leur emballage d'origine. Le cas échéant, ils seront remboursés intégralement par notre Société.

A défaut, une minoration adaptée et de 10 % minimum de l'avoir sera effectuée. En cas d'erreur de notre Société dans la réalisation de la commande (Produit non commandé, endommagement avant livraison au Client selon incoterm utilisé), la Société organisera le transport retour et prendra les frais à sa charge.

11 - CONDITIONS DE REVENTE:

Le pays d'établissement est le pays déclaré comme lieu de facturation à notre Société, ou en cas de contrat d'exclusivité, les pays pour lesquels cette exclusivité a été conférée.

Notre Société se réserve le droit de suspendre immédiatement toutes ventes et expéditions de Produits contraires aux stipulations ci-dessus jusqu'à la cessation du manquement et la complète réparation des dommages causés, ce sans préjudice d'autres actions, prévues par ces CGV ou le droit commun.

Si un Client considère que ces dispositions sont contraires à des dispositions d'ordre public international de son pays, il doit en informer notre Société par un écrit argumenté afin que les parties puissent statuer sur la conduite à tenir.

12 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

Le Client s'engage à respecter les marques, brevets, droits d'auteur, dessins et modèles, et d'une façon générale, tous droits de propriété intellectuelle détenus par notre Société.

13 - GARANTIE ET PIÈCES DÉTACHÉES:

La garantie contractuelle est d'un an maximum à compter de la date d'achat du Produit, sauf indication contraire. Elle porte sur les pièces uniquement, et couvre les défauts de matière ou de fabrication. Sont notamment exclus de la garantie l'usure normale, toute utilisation ou entretien du Produit non approprié et toute négligence. Des précisions sont disponibles sur nos documentations. Les pièces détachées fournies par notre Société et indispensables à l'utilisation des Produits sont disponibles pendant la durée de 10 ans.

14 - LIMITATION DE RESPONSABILITÉ:

Sauf disposition d'ordre public contraire, la responsabilité contractuelle de notre Société est limitée à l'indemnisation des seuls préjudices directs et matériels et ne saurait, en aucun cas, excéder le montant des sommes payées par le Client pour l'achat des Produits objet de la réclamation.

15 - FORCE MAJEURE:

Notre Société et le Client ne seront pas responsables du non-respect de leurs obligations dû à un cas de force majeure. Sont des cas de force majeure: lock-out, grève, épidémie, embargo, émeutes, actes de vandalisme, blocages des moyens de transport, mesures impératives des autorités du pays d'établissement d'une partie ou du pays de livraison, pénurie de matière première, sinistre affectant les moyens de production ou logistiques d'une partie.

Est aussi un cas de force majeure tout événement indépendant de la volonté des parties, imprévisible et insurmontable, et ne pouvant être raisonnablement prévu lors de leur engagement, empêchant la bonne exécution par au moins l'une d'elle de son engagement, et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées et au coût non excessivement onéreux.

16 - DONNÉES PERSONNELLES:

Les informations nominatives recueillies, directement par notre Société dans le cadre des relations commerciales entre les parties font l'objet d'un traitement informatique destiné à la bonne gestion de ces relations. Ces informations comprennent notamment les coordonnées professionnelles des interlocuteurs de notre Société et du Client (identité, numéro de téléphone professionnel, e-mail). Elles sont recueillies et traitées exclusivement aux fins de l'exécution de leurs relations commerciales et sont destinées à leurs propres interlocuteurs au sein de chaque partie. Elles seront conservées pour la durée de la relation commerciale entre les parties et jusqu'à dix (10) ans suivant sa cessation, pour quelque raison que ce soit. Conformément à la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, et au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, les personnes physiques concernées bénéficient d'un droit d'opposition pour raisons légitimes, d'accès, de rectification, d'effacement (« droit à l'oubli »), d'un droit à la limitation du traitement et à la portabilité des informations qui les concernent. Toute personne physique qui souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations devra s'adresser à l'adresse info@aero-net.com. En cas de manquement aux précédentes dispositions, les parties auront le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle locale compétente (en France, la CNIL).

En cas de traitement de données personnelles, le Client garantit qu'il traitera ces données conformément aux dispositions légales applicables.

17 - ATTRIBUTION DE JURIDICTION - DROIT APPLICABLE – LANGUE DES CGV:

De convention expresse,

17.1. Toute action judiciaire, y compris urgente ou conservatoire, issue des relations pré-contractuelles ou contractuelles des parties, sera portée devant les juridictions compétentes de Saint-Brieuc (France), ou les juridictions françaises les plus proches de Saint-Brieuc ayant compétence.

17.2. Les ventes, ainsi que toute relation pré-contractuelle ou contractuelle des parties, sont régies par la loi française, à l'exclusion de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises. En cas de litige concernant l'application ou l'interprétation des présentes, le texte en langue française fera foi.